



La sortie de l'unité de néonatalogie

La durée du séjour de votre bébé dans l'unité n'est pas programmée à l'avance. Le jour de sortie est décidé par le pédiatre. Vous en êtes informés au moins la veille du départ afin de vous organiser.

Votre bébé peut soit terminer son séjour dans votre chambre, soit rentrer au domicile avec vous.

Les conseils de sortie

Une réunion de conseils de sortie est proposée aux parents tous les jours à 15h00, niveau 4 - face à la chambre 618. Les conseils seront aussi individualisés par les professionnels de l'unité de néonatalogie au jour le jour.

Les formalités de départ

Présentez-vous au bureau des admissions/sorties (niveau 0 - porte Loire). Munissez-vous d'un extrait de naissance délivré par le bureau d'état civil.

Le suivi à domicile

- Un rendez-vous médical sera prévu au retour à domicile (date selon l'avis du pédiatre de l'unité de néonatalogie).
- Une puéricultrice de PMI est contactée par nos soins avec votre accord.
- Une travailleuse familiale (TISF) peut vous être proposée par l'équipe pour vous aider au retour à domicile.

Les documents remis :

- Le guide « Le retour à la maison »
- Le guide « L'allaitement maternel »
- Le carnet de santé et l'ordonnance de votre bébé
- La prescription de rendez-vous ou examens complémentaires (ex. échographie)
- Une ordonnance de tire-lait (si besoin)

Contact 24h/24 et 7j/7
02 40 95 82 89
en interne : 82 89



L'UNITÉ DE NÉONATALOGIE

Votre bébé est hospitalisé en unité de néonatalogie au sein de notre maternité. Vous pouvez prendre de ses nouvelles et participer à ses soins autant que vous le souhaitez, de jour comme de nuit.

L'ensemble de ce document s'adresse exclusivement à vous, parents. Lors de votre première venue dans l'unité, l'équipe soignante vous renseignera sur l'état de santé de votre enfant et sur le fonctionnement du service et vous accompagnera pour une visite du service.

Les formalités administratives

Nous vous demanderons de signer une autorisation de soins et de transfert. Présentez-vous pour enregistrer l'entrée administrative de votre enfant au :

Bureau Admissions/Sorties

Niveau 0 - porte E

du lundi au samedi : 8h30 - 17h00 et le dimanche : 9h00 - 17h00

- Munissez-vous de la carte vitale de la maman et de celle du papa.
- L'hospitalisation du bébé est prise en charge à 100% par la Sécurité Sociale.
- Ses étiquettes et son enveloppe dossier sont à rapporter dans l'unité.

L'accompagnement en néonatalogie

Chaque membre de l'équipe soignante peut vous informer lorsque vous le souhaitez. Les nouvelles sont données uniquement aux parents qui peuvent les transmettre ensuite aux proches.

- **Les puéricultrices et auxiliaires de puériculture** sont à votre écoute 24h/24. Elles assurent les soins, les traitements prescrits par le pédiatre et vous informent de la vie quotidienne de votre bébé.
- **Le pédiatre** examine votre bébé tous les jours et vous informe sur l'évolution de son état de santé au quotidien.
- **La responsable de l'unité** est à votre disposition, vous pouvez la rencontrer quand vous le souhaitez.
- **Les psychologues** sont à votre écoute. Vous pouvez les contacter au 02 40 95 91 37.

La prise en charge de votre bébé

Votre bébé est installé en couveuse ou dans un lit. La surveillance de ses paramètres vitaux est assurée (fréquences cardiaque et respiratoire).

L'équipe de l'unité de néonatalogie met en place **un projet de soins individualisé** visant à **respecter votre bébé** dans sa globalité : son confort, la mise en place de cocon en couveuse, son environnement tels que la lumière, le bruit, les rampes chauffantes.

Le regroupement des soins permet de **respecter son rythme de sommeil** au maximum. Sa douleur est détectée et prise en charge si nécessaire.

Votre participation à la vie de votre bébé

Vous serez invités à pratiquer **le peau à peau**, grand moment de douceur permettant de créer les premiers liens avec votre enfant.

Le bébé sait déjà beaucoup de choses et vous connaît. Vous serez touchés par des moments d'intimité et de découverte réciproque.

Les moyens de communiquer avec lui sont multiples le toucher, le peau à peau, la parole, l'audition, l'odorat, le chant, le bercement par le biais des soins, le bain ou l'alimentation au sein ou au biberon.

Vous pouvez lui apporter un doudou portant votre odeur (objet de transition rassurant pour le bébé même tout petit).

L'hygiène autour de votre enfant

Seules **les petites peluches lavées** sont autorisées dans la couveuse ou dans le lit. Tous les vêtements utilisés en néonatalogie sont lavés auparavant et entretenus **par vos soins**.

L'alimentation de votre bébé

Votre choix concernant le mode d'alimentation de votre bébé est respecté et vous pouvez y participer. L'alimentation débutera selon son état de santé.

Si vous souhaitez allaiter l'équipe saura vous guider dans cet apprentissage. Si nécessaire, un tire-lait peut être mis en place rapidement dans l'unité ou dans votre chambre.



Les visites

L'accès à l'unité

- Sonnez à l'interphone de la néonatalogie (patiencez, les soignants peuvent être occupés auprès d'un bébé).
- Déclinez votre nom, le prénom du bébé et votre lien de parenté. Pour des raisons de sécurité présentez **vos bracelets d'identité** à l'arrivée en néonatalogie, le personnel de l'unité ne vous connaît peut être pas encore.
- Respectez **les règles d'hygiène** dès votre arrivée dans l'unité : effectuez un lavage simple des mains (lavabo à l'entrée).

Dans l'unité, **un vestiaire** (fermeture à jeton) est à votre disposition (à droite en entrant) pour y déposer vos effets personnels.

Un espace parents vous est dédié (espace tisanerie avec réfrigérateur et machine à café et espace salon avec TV). Mettez en mode « silence » votre téléphone portable lors de votre présence dans l'unité. Les appels téléphoniques sont possibles dans ce salon.



Les visiteurs

La famille proche peut rendre visite à votre bébé. Discutez avec l'équipe soignante le jour même des visites envisagées.

- **Trois personnes** (en bonne santé) maximum dans la « chambre ».
- La présence de l'un des deux parents est **indispensable**.
- Les horaires des visites sont de 15h00 à 19h00.

Les visites de la fratrie

Les frères et sœurs du bébé hospitalisé en néonatalogie peuvent lui rendre visite. Les visites sont **organisées avec l'équipe soignante** qui veille au respect de certaines conditions :

- L'accès est réservé aux enfants en **bonne santé**.
- La fréquence des visites est **à déterminer avec l'équipe** de l'unité.
- Les horaires des visites sont de 15h00 à 19h00.
- La durée de la visite sera selon les âges de la fratrie et l'état de votre bébé.

En cas de surcharge de travail ou d'urgence, la visite peut être reportée ou suspendue à tout moment.